

A PROPOS DE DEFAUTS DE MEMORISATION DE SIGNIFIANTS  
PAR LES LOCUTEURS DU MANDINKA

par Denis CREISSELS

On se propose d'aborder ici à propos du mandinka un phénomène rarement évoqué par les linguistes et qui pourtant peut expliquer un certain nombre de choses dans la perspective d'une étude comparative de langues apparentées. En effet, face à des correspondances phonétiques que l'on est tenté de qualifier d'aberrantes, il ne faut pas exclure a priori l'explication selon laquelle, dans une des langues en présence, certains signifiants pourraient avoir subi, non pas une évolution conforme aux lois de la phonétique générale, mais tout simplement un changement dû à un défaut de mémorisation. C'est en tout cas ainsi que l'on doit expliquer le fait qu'un certain nombre de racines bien attestées dans les parlers manding prennent en mandinka une forme qui n'est pas celle à laquelle on s'attendrait en vertu des correspondances régulières entre le mandinka et les autres parlers manding.

On peut imaginer deux types de raisons à ces défauts de mémorisation. Tout d'abord, nous verrons que le système même de la langue peut intervenir pour favoriser l'oubli de certains éléments du signifiant. Mais il peut y avoir aussi des causes plus profondes, qui demanderaient à être envisagées dans une perspective psycholinguistique: on peut en effet se demander si, parmi les différentes composantes du signifiant, certaines ne seraient pas par nature moins solidement mémorisées que d'autres, et donc particulièrement sujettes à des changements imprévisibles.

En ce qui concerne le mandinka, deux éléments du signifiant sont de manière évidente sujets à ces défauts de mémorisation source de changements irréguliers: le schème tonal et la voyelle finale des lexèmes.

En ce qui concerne le schème tonal, il y a tout d'abord la morphologie tonale des composés nominaux qui explique de manière évidente une mauvaise conservation du schème tonal de certains lexèmes ayant la particularité d'apparaître essentiellement comme deuxième terme d'un composé.

En effet, la morphologie tonale des composés nominaux, en mandinka comme dans d'autres parlers manding, se caractérise par une neutralisation du ton lexical du deuxième terme du composé. On a par exemple avec le même schème tonal [kódíkuò] "problème d'argent" et [kódí(t)ò] "riche", alors qu'en isolation [kúò] "affaire" n'a pas le même schème tonal que [tlyò] "propriétaire".<sup>(1)</sup>

Or en mandinka, on observe qu'un certain nombre de lexèmes nominaux ne sont guère usités en isolation et existent surtout comme deuxième terme d'un composé. Et j'ai moi-même observé que, lorsque dans une enquête on insiste pour obtenir un tel lexème en isolation, l'informateur le donne invariablement au schème tonal haut uni; il est évident que, consciemment ou non, l'informateur part alors, non pas du schème tonal étymologique qu'aurait pu conserver ce nom s'il avait été mémorisé en isolation, mais tout simplement de la réalisation (conditionnée) qu'il a en tant que deuxième terme d'un composé.

Par exemple le lexème -tuu "haut du bras" n'est attesté en mandinka que dans le composé búlutuu "haut du bras", réalisé en citation [búlutúò]. Mais si on insiste, l'informateur se résoudra à donner [túò], qui doit résulter d'une troncation de la forme précédente à en juger par le fait que, dans d'autres parlers où ce lexème est pour les informateurs isolable de manière naturelle, c'est l'autre schème tonal qu'il présente (cf. bambara tũq).

Mon expérience avec les informateurs mandinka est qu'ils admettent sans difficulté prononcer différemment, du point de vue tonal, un lexème en

(1) Les parlers mandinka ne présentent pas tous les mêmes réalisations tonales. Pour faciliter la lecture de cette note, on a choisi de transcrire ici un type de réalisations proche de ce qui est attesté ailleurs en manding. Par ailleurs, les noms seront donnés ici la plupart du temps à la forme de citation (qui est grammaticalement la forme définie, caractérisée par une désinence -o), les crochets indiquant que l'on transcrit syllabe par syllabe le ton réalisé (et non pas simplement l'appartenance du lexème à telle ou telle classe tonale).

isolation et le même lexème en tant que deuxième formant d'un composé. Mais après même qu'on leur ait expliqué cette loi et qu'ils aient pris conscience de son existence, si on fait l'expérience de leur demander un lexème en isolation immédiatement après avoir obtenu ce lexème comme deuxième formant d'un composé, il n'est pas rare que, influencés par la réalisation tonale du composé, ils donnent le lexème en question au schème tonal haut alors qu'on a pu établir par ailleurs que ce lexème est en fait de ton-bas.

C'est ainsi que doit s'expliquer par exemple le fait que húu "trou" est donné en mandinka à ton haut, alors que ce lexème correspond très évidemment au bambara wò. En fait en mandinka, il n'est pas naturel d'isoler ce lexème, qui se rencontre surtout dans quelques bases composées comme núqhuu "narine", túluhuu "trou de l'oreille", jùhuu "rectum" - soit en citation: [núqhúò], [túluhúò], [jù:húò]. Et c'est vraisemblablement par troncation de ces composés qu'a été refabriquée la forme [húò] qui a dû éliminer la forme étymologiquement correcte (mais trop rarement usitée telle quelle) [húò].

Un cas particulièrement intéressant est celui de la paire minimale tonale [jùò] "fesses" ≠ [júò] "tronc d'arbre". Dans les autres parlers manding, une seule unité correspond à ces deux lexèmes distincts du mandinka, par exemple en bambara jù "base", "fondement" (soit par spécialisation de sens "fesses", "tronc", etc., selon ce à quoi est appliqué ce concept). Faut-il poser que le bambara aurait confondu là deux unités maintenues distinctes par le mandinka, ou au contraire que c'est le mandinka qui a innové en fabriquant deux lexèmes distincts à partir de ce qui était au départ un lexème unique? Du point de vue sémantique, il est clair que c'est cette deuxième hypothèse qui est la plus satisfaisante. Et du point de vue phonétique, le phénomène qui vient d'être décrit fournit la clef du problème. En effet, si cette hypothèse est exacte, jùu "fesses" manifeste le ton étymologiquement correct, alors que júu "tronc" a un ton étymologiquement aberrant. Or il est clair qu'au sens de "tronc", ce lexème apparaît avec une fréquence toute particulière comme deuxième formant d'un composé, ce qui n'est pas le cas au sens de "fesses". On peut donc supposer qu'à une certaine étape de son évolution, le mandinka a eu [jùò] "fondement", "fesses", "tronc d'arbre"; au sens de "tronc", ce lexème apparaissait presque exclusivement dans des composés tels que [y(r)júò] "tronc d'arbre", [sitàjúò] "tronc de baobab"; et c'est par troncation de tels composés qu'a été fabriqué

a posteriori [jùò] "tronc", qui maintenant forme pour les locuteurs du mandinka une paire minimale tonale avec [jùò], qui au sens de "fesses" a conservé le ton étymologique.

On a donc là une explication vraisemblable d'une partie au moins des cas de correspondances irrégulières entre schèmes tonals des parlers manding. Mais il y a aussi des cas où une explication en termes de particularités structurales de la langue n'est pas envisageable, des cas qui font penser qu'il doit y avoir une explication plus fondamentale. On peut en effet se demander si pour les locuteurs tous les éléments phoniques du signifiant sont bien également mémorisés, et s'il ne faudrait pas au contraire envisager une hiérarchie dans laquelle les éléments prosodiques occuperaient peut-être une place différente des éléments segmentaux. Il est troublant en tout cas que, dans le cas de termes rarement usités, les locuteurs du mandinka semblent oublier facilement le schème tonal étymologique alors même que les éléments segmentaux du signifiant ne sont pas affectés.

Un cas typique est celui de [sìò] "buffle", qui forme en principe une paire minimale tonale avec [sìò] "mouche". Que le ton bas de [sìò] "buffle" soit étymologiquement correct, c'est ce qui ressort du fait qu'ailleurs en manding ce lexème manifeste un ton bas (par exemple en bambara sɪŋɪ). J'ai pourtant eu affaire à des informateurs pour lesquels "buffle" et "mouche" étaient homonymes, réalisés tous deux [sìò]. Or "buffle" est un terme très rarement usité en mandinka, pour des raisons évidentes d'ailleurs: le buffle semble avoir complètement disparu de la vallée de la Gambie, et en tout cas mes informateurs n'ont qu'une idée extrêmement vague de l'animal ainsi désigné. Par ailleurs, le buffle n'est pas (à la différence de l'éléphant ou de la girafe) un de ces animaux qui, intervenant fréquemment dans des contes ou dans des proverbes, restent en un certain sens familiers après leur disparition même. Tout se passe donc comme si, la forme [sìò] sortant pratiquement d'usage pour des raisons pragmatiques, cette forme n'était plus qu'imparfaitement mémorisée, l'élément tonal se trouvant le premier affecté.

On peut citer aussi le cas du lexème búŋ "être grand, gros", qui correspond au bambara bòn. Or si ce lexème est courant ailleurs en manding, en mandinka par contre il est extrêmement rare; en mandinka, "être grand, gros" s'exprime usuellement par le lexème wàra, et búŋ ne se rencontre guère que

dans quelques phrases figées (par exemple dans les contes, le lièvre dit à l'hyène f yé búŋ f yé jàŋ "tu es gros et grand", alors qu'en mandinka courant la même chose se dirait f wàra-ta f jàŋayaa-ta). Tout se passe donc comme si, du fait de la rareté d'emploi de ce lexème, son ton étymologique avait été oublié. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce ton étymologique reste toujours attesté par le dérivé bùŋŋaa "honorer", qui à la différence du lexème dont il provient reste en mandinka un terme très courant.

Avec le problème qui va être abordé maintenant, et qui concerne les changements irréguliers affectant les voyelles finales de lexèmes mandinka, nous retrouvons par contre un phénomène dont l'explication est à chercher dans des particularités structurales de la langue.

Les noms mandinka sont en effet employés le plus souvent non pas à la forme radicale (à valeur de générique) mais à la forme que l'on peut appeler "définie" et que caractérise un suffixe -o<sup>(1)</sup> dont l'adjonction à la base nominale a pour effet de neutraliser le timbre de la voyelle finale, si celle-ci est une voyelle brève: quelle que soit la voyelle radicale finale, si elle est brève la forme définie se termine invariablement par -oo. Par ailleurs, non seulement cette forme en -o est dans les textes statistiquement beaucoup plus fréquente que la forme radicale, mais de plus c'est elle seule qui est utilisée comme forme de citation, c'est elle seule qui est donnée en réponse à des questions du type "qu'est-ce que c'est?", "comment ça s'appelle?"<sup>(2)</sup> C'est visiblement cette forme qui est mémorisée en priorité par les locuteurs du mandinka, et si du point de vue du système grammatical la forme définie est à analyser comme résultant de l'adjonction d'un morphème marqueur à une base lexicale, du point de vue psycholinguistique par contre il y a de bonnes raisons de penser que pour les locuteurs du mandinka, c'est la forme définie qui est première.

Il y a par exemple le fait que, non seulement c'est la forme définie qui est donnée en citation (une longue habitude du travail avec un

(1) Ce suffixe caractéristique des parlers manding occidentaux correspond au suffixe tonal que présentent les noms dans d'autres parlers manding (bambara, maninka).

(2) Ceci correspond au fait qu'en bambara ou en maninka aussi, les noms sont nécessairement cités à la forme définie caractérisée dans ces parlers par le suffixe tonal - lequel se manifeste en citation par un ton modulé descendant sur la dernière syllabe du nom.

linguiste s'avérant nécessaire avant qu'un informateur mandinka arrive à citer d'emblée des noms à la forme radicale), on observe même qu'en règle générale un informateur non averti ne reconnaît pas les noms de sa langue lorsqu'on les lui propose à la forme radicale.

Il y a aussi les mécanismes d'adaptation des emprunts qui indiquent une certaine priorité de la forme définie sur la forme radicale. En effet, il n'est pas rare qu'une forme empruntée par le mandinka et présentant une finale -o soit réinterprétée par le mandinka comme une forme définie à partir de laquelle est fabriqué après coup un radical étymologiquement aberrant. Le mandinka a ainsi emprunté au français *rátoo* "rateau", *rídoo* "rideau", *sánkllóo* "sac de cent kilos", considérés maintenant comme des formes définies correspondant à des radicaux qui sont respectivement *rátí*, *rídi*, *sánkllí* (on dira par exemple *rátí báa* "un grand rateau", *rátí fùla* "deux rateaux"). De manière analogue, *náakoo* "jardin" est considéré comme correspondant à un radical *náaki*, alors qu'il y a tout lieu de penser que cette forme est un emprunt au bambara *náka* (un argument décisif en faveur de cette hypothèse étant que la forme bambara est clairement analysable comme un composé, alors que la forme mandinka *náakoo* ne peut pas se prêter à une telle analyse en restant dans les limites du lexique mandinka).

On ne s'étonnera donc pas des hésitations et des flottements que l'on observe chez les informateurs mandinka lorsqu'on cherche à recueillir la forme radicale des noms (et ce, même si on prend la précaution évidente de rechercher cette forme radicale, non pas en questionnant directement, mais en insérant le nom dans un cadre qui suscite l'apparition de la forme radicale - par exemple en faisant suivre le nom d'un qualificatif ou d'un numéral). On ne s'étonnera pas non plus de trouver en mandinka des bases nominales dont la voyelle finale n'est pas celle que l'on attendrait en vertu des correspondances phonétiques régulières entre parlars manding.

De manière générale en mandinka, lorsque la voyelle radicale finale d'un nom est mal mémorisée, trois solutions sont envisageables (et il suffit pour s'en rendre compte d'observer un informateur qui, après avoir marqué un temps d'hésitation, se hasarde à donner une forme radicale dont manifestement il n'est pas sûr):

- tendance à généraliser les finales -i et -a, qui sont de toute évidence les finales les plus fréquentes; c'est cette tendance que nous avons vue à l'oeuvre dans les mécanismes d'adaptation d'emprunts évoqués ci-dessus;

- tendance à harmoniser les deux voyelles d'un disyllabe; cette tendance explique la forme aberrante prise en mandinka par quelques termes largement attestés à travers le domaine manding: les noms donnés au défini comme *kámoo* "pintade", *kùtoo* "tortue", *bùutoo* "cendre" sont couramment donnés avec comme radical *kàma*, *kùtu*, *bùutu*; les formes *kàmi*, *kùta*, *bùuti* sont elles aussi parfois données mais semblent moins courantes en mandinka, or la considération des correspondances avec les parlars manding qui ne présentent pas ce problème d'amalgame montre que ce sont ces dernières formes qui doivent être étymologiquement correctes;

- tendance à considérer que la finale -oo de la forme définie est en même temps la finale radicale; c'est ainsi que *kúutoo* "iguane", qui a en principe pour forme radicale *kúutu*, m'a été aussi donné avec *kúutoo* comme forme radicale; il est toutefois manifeste que cette tendance est moins forte que les précédentes, et que les locuteurs du mandinka semblent dans l'ensemble préférer des formes radicales terminées par une voyelle différente du -oo de la forme définie.